

**Réserve de la Milice.**—Outre la milice active, il existe une réserve de la milice dont les cadres permettraient la levée d'unités supplémentaires en cas d'extrême besoin. Ses effectifs se soumettent volontairement à l'entraînement et aux manœuvres, lesquels n'entraînent aucune dépense pour le Trésor.

Les formations de réserve de la milice active, qu'il ne faut pas confondre avec la réserve de la milice dont il vient d'être parlé, comprennent:

- Les officiers de réserve (liste générale.)
- Une unité de réserve de chaque unité active.
- La réserve régimentaire et les dépôts (cavalerie et infanterie).

Ces unités de réserve de la milice active sont destinées à l'enrégimentation des officiers et des hommes ayant fait leur service dans la milice active ou familiarisés avec la vie militaire. Lorsqu'ils terminent leur service dans la milice active, les hommes ne sont pas automatiquement affectés à la réserve. Ces unités se recrutent par voie d'enrôlement.

**Districts militaires.**—Pour le commandement, l'instruction et l'administration de sa milice, le Canada est divisé en onze districts militaires, le commandant de chacun d'eux étant assisté par un état-major de district.

**Crédits de la Milice.**—Le tableau 3 relève les crédits affectés à la milice durant les six années fiscales terminées le 31 mars 1932-37.

**3.—Crédits affectés à la milice, années fiscales terminées le 31 mars 1932-37.**

Détail.	1932.	1933.	1934.	1935.	1936. <sup>3</sup>	1937.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Administration.....	332,000	320,000	321,000	318,000	359,000	2
Corps de cadets.....	400,000	360,000	300,000	150,000	150,000	150,000
Imprévus.....	44,000	35,000	35,000	31,500	31,500	28,800
Génie et travaux.....	736,000	327,500	297,500	297,500	700,150	676,100
Magasins.....	683,000	663,500	667,800	837,800	1,451,083	1,838,400
Etablissements manufacturiers.....	550,000	2	2	2	2	2
Milice active temporaire.....	2,006,000	1,887,400	1,994,000	1,994,000	2,401,603	2,358,100
Cadres permanents.....	5,050,000	4,844,000	4,910,034	4,910,034	5,230,147	5,546,700
Collège Royal militaire.....	386,000	360,500	358,150	344,030	359,500	368,400
Levés topographiques.....	45,000	20,000	2	2	2	2
<b>Totaux.....</b>	<b>10,232,000</b>	<b>8,817,900</b>	<b>8,883,484</b>	<b>8,882,864</b>	<b>10,682,963</b>	<b>10,966,500</b>
Administration civile <sup>1</sup> .....	825,545	727,035	476,378	451,738	478,033	493,682
<b>Grands totaux.....</b>	<b>11,057,545</b>	<b>9,544,935</b>	<b>9,359,862</b>	<b>9,334,602</b>	<b>11,161,016</b>	<b>11,460,182<sup>4</sup></b>

<sup>1</sup> Ministère de la Défense nationale. <sup>2</sup> Ne constitue plus un crédit distinct. <sup>3</sup> Revisé depuis la publication de l'Annuaire de 1934-35. <sup>4</sup> Principaux crédits seulement.

**Sous-section 3.—Service de l'aéronautique.**

La loi de la Défense Nationale a placé dans les mains du ministre de la Défense Nationale l'autorité, les pouvoirs et les attributions que possédait la Commission de l'aéronautique en vertu de la loi de 1919.

Le Service aéronautique royal du Canada se compose des cadres permanents, des cadres temporaires et d'une réserve d'officiers. Il a juridiction sur les opérations aéronautiques, tant militaires que civiles, et se trouve chargé des fonctions suivantes:

- (a) l'organisation, l'entraînement et la direction du service aéronautique pour la défense du pays;
- (b) l'encouragement des opérations civiles de la façon suivante:
  - (i) instruction et entraînement des pilotes civils, des instructeurs et des pilotes commerciaux;
  - (ii) traçage initial des routes aériennes;
  - (iii) surveillance technique et inspection d'avions appartenant à des particuliers et à des maisons de commerce, des machines construites ou réparées par des fabricants d'avions; travail consultatif en matière d'aviation civile.
- (c) l'exécution des envolées requises par les différents départements du gouvernement fédéral dans le but de mettre en valeur et de conserver les ressources naturelles de la nation, etc.